

Conditions Générales de Vente (CGV) des formations



Version : 01/12/2024

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation réalisées par **DCS Formation**, immatriculé sous le numéro **SIRET : 389370883 00081 ; NDA formation : 52850276585** dans le cadre de son activité de formation professionnelle.

Article 2 - Champ d'application

Ces conditions générales régissent les relations entre **DCS Formation** et ses clients, qu'il s'agisse d'entreprises, de travailleurs indépendants ou de particuliers. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

Article 3 - Description des prestations

DCS Formation propose des formations professionnelles, en présentiel, destinées principalement aux dirigeants d'entreprises, cadres et indépendants.

Les programmes, durées, tarifs et modalités des formations sont décrits dans les documents contractuels (site internet, devis, catalogue ou convention de formation).

Article 4 - Modalités d'inscription

L'inscription à une formation s'effectue via soit :

- Sur la plateforme youranswer.
- Soit par la signature d'une convention de formation
- Soit par un devis signé par le client pour les formations sur-mesure.

L'inscription est considérée comme définitive après :

1. Le paiement de la formation
2. La réception du devis signé et/ou de la convention de formation.
3. Le paiement suite à l'accord de prise en charge par un financeur (FAF, OPCO, etc...).

Article 5 - Prix et modalités de paiement

5.1. Tarifs :

Les prix des formations sont exprimés en euros, hors taxes (HT). La TVA est non applicable – article 261-4-4° du CGI

5.2. Paiement :

- Au comptant via le site internet pour un paiement sécurisé
- Possibilité d'un acompte de 50% à la signature de la convention ou du devis, puis le solde sera réglé 15 jours avant le début de la formation.

5.3. Retards de paiement :

En cas de non-paiement dans les délais, des pénalités de retard pourront être appliquées, calculées au taux légal en vigueur.

Article 6 - Financement par un tiers

Si le client souhaite que la formation soit financée par un tiers (OPCO, FAF, etc.), il lui appartient de :

- Effectuer les démarches nécessaires avant le début de la formation.
- Fournir à **DCS Formation** une attestation de prise en charge ou un accord écrit du financeur.

En cas de non-paiement par le financeur, le client reste redevable de la totalité du montant.

Article 7 - Annulation, report et remplacement

7.1. Annulation par le client :

- Toute annulation doit être communiquée par écrit à jean-michel@youranswer.fr
- En cas d'annulation :
 - Plus de 21 jours calendaires avant la formation : remboursement intégral.
 - Moins de 21 jours calendaires : facturation de 100 %.

7.2. Annulation ou report par DCS Formation :

- En cas de force majeure ou d'inscriptions insuffisantes, **DCS Formation** se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session. Le client sera intégralement remboursé ou pourra choisir une autre session.

7.3. Remplacement d'un participant :

Le remplacement d'un participant est possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation, sans frais supplémentaires.

Article 8 - Déroulement des formations

8.1. Modalités pratiques :

- Les formations se déroulent selon le planning affiché sur le site internet.
- Les frais annexes (transport, hébergement, repas) sont à la charge du client.

8.2. Obligations des participants :

Les participants s'engagent à :

- Respecter le règlement intérieur remis en début de formation.
- Ne pas divulguer les contenus pédagogiques à des tiers sans l'accord de **DCS Formation**.

Article 9 - Propriété intellectuelle

Tous les supports pédagogiques remis ou mis à disposition lors des formations sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée est strictement interdite sans l'accord préalable de **DCS Formation**.

Article 10 - Confidentialité et données personnelles

10.1. Confidentialité :

DCS Formation s'engage à traiter les informations communiquées par le client avec confidentialité.

10.2. Données personnelles :

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre des prestations de formation et en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le client dispose d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de ses données.

Article 11 - Responsabilité

La responsabilité de **DCS Formation** ne peut être engagée en cas de :

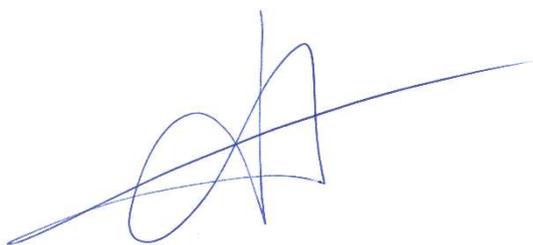
- Force majeure (grèves, intempéries, etc.).
- Non-respect des prérequis par le participant.

Article 12 - Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence des tribunaux de la Roche sur Yon (85000)

Fait à Challans

Le 01/12/24



Jean-Michel Lépineau

Gérant

DCS group

8 impasse de la Marguerite

85300 Challans